



Information citoyenne à Marcilly-lès-Buxy - Association Loi 1901
<https://marcillylesbuxy.info/> - asso.info.marcillylesbuxy@gmail.com



A Monsieur le Maire de Marcilly-lès-Buxy,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Marcilly-lès-Buxy, le 6 mars 2025

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Vous écrivez dans le procès-verbal du conseil municipal du 24 janvier 2025 , en réponse au courrier de Mme Abrivard, boulangère à Marcilly-lès-Buxy, que “le constat [des problématiques mises en avant par M. et Mme Abrivard] avait été fait au début du mandat”. Or, malgré cette connaissance du problème depuis bientôt cinq ans, vous répondez à Mme Abrivard que vous allez “travailler sur ce dossier dans sa globalité, sur les travaux nécessaires au bâtiment de la boulangerie”. De plus, vous admettez que “le four actuel qui est électrique [...] ne chauffe plus ou très peu le local”.

Or, vous n’êtes pas sans ignorer les problèmes de condensation qui nécessairement se posent, suite au non chauffage du local.

Pourquoi n’avez-vous pas agi depuis cinq années?

Allez-vous très rapidement procéder aux travaux nécessaires à l’exercice de la profession des boulangers dans des conditions normales?

En outre, vous dites avoir donné la priorité à la rénovation des toitures de l’appartement de la boulangerie et du cabinet infirmier. Mais ces toitures n’ont rien à voir avec le fournil, c’est un autre sujet, un autre budget.

Cordialement,

pour le bureau de l’association Information Citoyenne Marcilly-lès-Buxy,

Le président, F.PERROT